



**CONSEIL COMMUNAL
DE
BASSINS**

Bassins, le 22 juin 2021

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 04/2021

ouï les conclusions du rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- d'accepter les comptes communaux de l'exercice 2020. Avec l'amendement suivant :

1^{er} point :

De ne pas créer les fonds suivants :

9280.0	Fonds de réserve contribution d'équipement Leu	60'000.00
9280.03	Fonds de réserve place de jeux	80'000.00
9280.06	Fonds de réserve RAB	240'000.00
9280.9	Fonds de réserve piscine	140'000.00
		520'000.00

2^{ème} point :

De créer une réserve générale et y affecter le montant correspondant de 520'000 CHF :

9280.2	Réserve générale	520'000.00
--------	------------------	------------

Le Président

La Secrétaire

François Martignier



Sabrina Broggi